

Pour diffusion immédiate

Le Centre de services scolaire des Sommets adopte un budget équilibré

Magog, le 29 juin 2022 – À la séance du 28 juin, le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Sommets (CSSDS) a adopté un budget équilibré de 138,3 M\$ pour l'année scolaire 2022-2023. Pour y parvenir, le CSSDS a cependant dû utiliser 0,9 M\$ de son surplus accumulé. Ce budget intègre également la poursuite du réinvestissement du gouvernement dans le réseau de l'éducation.

Pour la formation générale des jeunes, ces nouvelles allocations en services directs aux élèves permettront, entre autres, l'engagement de ressources professionnelles (0,6 poste en psychologie, 0,7 poste en psychoéducation et 0,8 poste de conseillère en rééducation) et l'ouverture de quatre nouvelles classes spécialisées en trouble du spectre de l'autisme. Les écoles continueront de disposer de sommes pour répondre aux besoins particuliers des élèves de leur milieu respectif.

En vue de la prochaine rentrée scolaire, le CSSDS ajoutera plus de 700 000 \$ afin de bonifier les ressources de technicien(ne)s en éducation spécialisée (TES), de préposé(e)s aux élèves handicapés et de technicien(ne)s interprètes pour soutenir les élèves et répondre davantage à leurs besoins.

Pour l'année scolaire 2022-2023, deux nouvelles classes de maternelle 4 ans s'ajouteront aux 20 déjà en place. L'ouverture de l'école publique alternative de Memphrémagog permettra l'addition de quatre nouvelles classes de niveau primaire, qui seront fréquentées par une soixantaine d'élèves.

Afin de mieux répondre aux enjeux de sécurité informatique et de recrutement, le CSSDS procédera à l'ajout d'un coordonnateur au Service des ressources informatiques et d'une personne additionnelle au Service des ressources humaines.

Le budget 2022-2023 fait également état d'une clientèle jeune (primaire et secondaire) qui se chiffre à 8 653 élèves, soit une hausse de 12. Cependant, les prévisions de la clientèle en formation professionnelle sont quant à elle en baisse d'environ 16 élèves en équivalent temps plein (ETP) pour se situer à 231 ETP.

Le ministère de l'Éducation a récemment annoncé son intention de poursuivre le réinvestissement dans les infrastructures des écoles du Québec. Pour l'année scolaire 2022-2023, ces allocations d'investissement totaliseront 11,9 M\$ pour le CSSDS. Ces sommes serviront au maintien et à la mise aux normes de notre parc immobilier dont la moyenne d'âge est de 62 ans.

Malgré les nouvelles allocations annoncées et reçues, le CSSDS doit composer, depuis 2010-2011, avec d'importantes compressions budgétaires. Celles-ci sont récurrentes et se chiffrent à plus de 3,2 M\$ annuellement. Cela demeure donc difficile d'équilibrer un budget dans un tel contexte.

La taxe scolaire 2022-2023

Le taux de taxe scolaire pour l'année scolaire 2022-2023 est en légère baisse et se chiffre à 0,1024 \$ par 100 \$ d'évaluation. Il s'agit d'un taux décrété par le gouvernement du Québec qui découle des modifications à la Loi sur l'instruction publique. Les contribuables continueront également de profiter de l'exemption de taxe scolaire accordée sur les premiers 25 000 \$ de la valeur de chaque immeuble. Le CSSDS informe la population que les comptes de taxe scolaire seront expédiés dans la semaine du 4 juillet 2022.

- 30 -

Source : Mylène Ouellette, coordonnatrice au service des communications
819 847-1610 poste 18854 / mylene.ouellette@cssds.gouv.qc.ca